

Où :

Au cinéma Jean Marais au Vésinet.

Quand :

En fonction de la programmation du cinéma.

Comment :

La soirée est organisée conjointement avec la responsable de la programmation du cinéma et Marie-Christine, qui choisissent le film, organisent parfois une rencontre à l'issue de la séance avec la réalisatrice du film, ou encore qui programment 2 films avec une collation dans le foyer du théâtre entre les 2 projections..

Pour être informé de ces soirées, il faut cocher la case correspondante lors du règlement de la cotisation annuelle à l'AVF, de façon à être dans le groupe des cinéphiles qui seront avertis par mail.

Responsable : Marie-Christine MENNESSON

Contact : cmtm@club-internet.fr

Conditions :

Avoir réglé la cotisation annuelle à l'AVF du Vésinet.